

# GRANDMAG

Le magazine du Grand Verdun

JEUNESSE

**Un projet partagé  
pour la Jeunesse**

LE GRAND DOSSIER

**La Véloroute Voie Verte**

TEPCV

**Un territoire à énergie positive  
pour la croissance verte**



# Sommaire



Magazine de la Communauté d'Agglomération  
du Grand Verdun

11, rue Président Poincaré 55100 Verdun  
contact@grandverdun.fr - Tél. 03 29 83 44 22

Directeur de la publication : Samuel Hazard

Rédaction, conception et mise en page :  
service communication du Grand Verdun

Crédits photos : Sonia Rousseau, Nathalie Barborin,  
Jean-Marie Perraux, Anne Schwab, Lorraine Caillas et Fotolia

Impression : Imprimerie l'Ormont - Tirage : 14 000 exemplaires



04  
LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU GRAND VERDUN



07  
ÉCOLES



08  
TOURISME



12  
LA VÉLOROUTE VOIE VERTE



10  
TERRITOIRE À ÉNERGIE  
POSITIVE POUR LA  
CROISSANCE VERTE !



17  
DÉVELOPPEMENT DURABLE



18  
UN PROJET PARTAGÉ  
POUR LA JEUNESSE



16  
ASSAINISSEMENT



20  
CULTURE



21  
SPORT



22  
VIE QUOTIDIENNE



23  
AGENDA



Il importait que la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun coïncide avec un esprit de responsabilité et de synergie axé sur la volonté d'être au service du bassin de vie de Verdun et de sa population, au service de la Meuse et de son développement économique, social et culturel.

Sur ce fondement, considérant qu'il s'agissait en la matière d'un dossier capital pour l'avenir de notre Département, nous nous sommes astreints à écarter de notre action toute divergence politique, en nous focalisant sur la possibilité de mettre en place un outil structurant dans les meilleurs délais.

Depuis le premier janvier 2015, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est inscrite dans l'histoire

de la Meuse, dans une dimension structurante qui agrège nos passions et une ambition partagée : servir un territoire pour améliorer son attractivité et les conditions de vie de ses habitants.

Immédiatement placée en mode projets, la nouvelle entité territoriale a su saisir l'opportunité des dispositifs mis en place par l'État pour relancer les investissements.

## UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RURALE, URBAINE ET HUMAINE !

À titre d'exemples et sans exhaustivité, le nouveau parcours scénographique de la citadelle souterraine, la future scène de musiques actuelles ou encore la future Véloroute Voie verte, dont le démarrage des travaux est imminent, bénéficient du renforcement de la dotation d'équipement des territoires ruraux et de partenariats financiers avec le département et la région.

De même, l'obtention d'un Contrat de Ville et du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte s'inscrit dans une démarche intégrée tenant compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale.

Plus récemment, et c'est une excellente nouvelle pour un territoire dont les commémorations du centenaire ont été pla-

cées sous le signe de la jeunesse, le Grand Verdun a été retenu parmi les 16 lauréats de l'appel à projets du Programme d'Investissements d'Avenir " Projets innovants en faveur de la jeunesse ".

Sur un territoire confronté depuis plus de quarante ans à des restructurations économiques majeures, il nous faut innover, valoriser, capitaliser sur nos énergies rassemblées. Nos efforts conjugués démontrent que nous croyons en nos potentiels, en ces forces motrices qui créent chaque jour de la valeur ajoutée.

Longue vie au Grand Verdun !

**Samuel Hazard**

Président de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Verdun



## La Communauté d'Agglomération Ses axes fondateurs et son fonctionnement

*La CAGV, aussi appelée le Grand Verdun, a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Issue de la fusion des communautés de communes de Verdun et de Charny-sur-Meuse avec adjonction de la commune de Belleray, la CAGV compte environ 30 600 habitants et regroupe 26 communes dont 9 sont classées comme villages détruits, morts pour la France.*

### La neutralisation fiscale en quelques mots

La neutralisation fiscale est un dispositif qui vise à harmoniser les taux de fiscalité des différentes communes composant la nouvelle Communauté d'Agglomération. Concrètement, cela signifie que la fusion des intercommunalités n'entraîne pas d'augmentation de la fiscalité dite "ménage", c'est à dire : taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti et taxe sur le foncier bâti.

La variation des taux intercommunaux est compensée par la variation des taux communaux. Le taux communal est revu à la hausse si le taux intercommunal est à la baisse et inversement.

Ce dispositif n'est pas courant du fait de sa complexité technique et administrative mais cette "solidarité fiscale" a instauré un véritable climat de confiance. Ce succès collectif entérine un mode de gouvernance et une participation active de tous les représentants communaux.

### Un large transfert de compétences

La généralisation du transfert de la compétence scolaire décidée dès 2015, le maintien des compétences transférées aux anciennes structures intercommunales ainsi que le transfert global de la compétence voirie à partir de 2017 confortent le très fort niveau d'intégration des communes de la Communauté d'Agglomération.

Avec un coefficient d'intégration fiscale 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale, la création de la Communauté d'Agglomération a généré un gain annuel de 2 millions par an indépendamment des fortes baisses des dotations d'État qui touchent chaque année toutes les collectivités.

Au delà de l'aspect comptable, c'est un mode de gestion cohérent et optimisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération qui doit être valorisé. Cette approche répond aux critères d'efficience affichés par le législateur depuis plus de 20 ans quelle que soit la sensibilité politique.



## La mutualisation des services

Il existe un organigramme unique entre la Ville Centre et l'agglomération, avec une organisation par métier axée sur le principe "d'un agent une paye".

Une convention de mutualisation, encadre la répartition équitable des charges de personnel et de logistique par collectivité et par budget (budgets annexes compris). Elle a vocation à s'élargir à l'ensemble des communes membres

Cette mutualisation ne se limite pas à un simple regroupement d'agents administratifs au sein d'un organigramme unique, elle tend vers l'instauration d'une culture administrative partagée entre toutes les communes adhérentes.



*L'été sera marqué par la sortie du nouveau site web du Grand Verdun réalisé par le service communication.*

*Rendez-vous sur [verdun.fr](http://verdun.fr) !*

*Des organes décisionnaires (Bureau et Conseil communautaires) supplésés par des organes consultatifs (Conférence des maires et commissions de travail) permettent une gestion optimisée des compétences de la Communauté d'Agglomération.*

### Le Bureau communautaire

Il est composé de 20 membres : le Président de la Communauté, 13 Vice-présidents, 1 contrôleur de gestion, 4 secrétaires et le Président de la Conférence des Maires. Le Conseil communautaire lui donne le pouvoir de débattre et de décider de questions et de projets. Il se réunit en moyenne une fois tous les 15 jours. C'est l'organe chargé de la gestion courante de la CAGV.

### Le Conseil communautaire

Composé de 57 Conseillers communautaires, élus par les Conseils municipaux, le Conseil communautaire débat et décide des grandes orientations et des actions. Il élit le Président de l'agglomération et le Bureau communautaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre en séance publique. La représentation des communes est proportionnelle à leur population.

### Les commissions de travail

Les commissions de travail sont réunies en fonction de l'état d'avancement des dossiers concernant chaque commission. Au nombre de 5, elles sont composées d'élus communautaires et animées par le Vice-président en charge de la thématique. Elles préparent les dossiers qui seront à traiter par le Bureau et sont ouvertes, sur invitation du Président, à toute personne extérieure qui pourrait apporter une contribution sur un sujet précis.

### La Conférence des Maires

La Conférence des Maires rassemble l'ensemble des Maires des Communes composant l'Agglomération. Elle a un rôle consultatif et donne un avis sur les orientations budgétaires proposées. Concrètement, lors de ces conférences, les Maires peuvent exprimer des demandes collectives, être informés des solutions proposées et suivre l'activité du Grand Verdun.



# Les élus du Bureau communautaire

Président de la Communauté  
d'Agglomération du Grand  
Verdun



Samuel Hazard

1<sup>er</sup> Vice-président  
délégué à l'Urbanisme  
et aux Espaces verts



Claude ANTION

2<sup>e</sup> Vice-président  
délégué aux Travaux



Yves PELTIER

3<sup>e</sup> Vice-président  
délégué au Numérique



Julien DIDRY

4<sup>e</sup> Vice-président  
délégué aux Transports  
et à l'Assainissement



Jean-François THOMAS

5<sup>e</sup> Vice-président délégué  
à la Gestion du Personnel  
et aux Marchés publics



Alain DUCROCQ

6<sup>e</sup> Vice-président délégué au  
Développement économique



Patrick CORTIAL

7<sup>e</sup> Vice-présidente déléguée  
à l'Habitat et à la Politique  
de la Ville



Jacqueline BRABANT

8<sup>e</sup> Vice-président  
délégué à la Culture



Antoni GRIGGIO

9<sup>e</sup> Vice-président  
délégué aux Finances



Louis KUTSCHRUITER

10<sup>e</sup> Vice-président  
délégué à l'Environnement  
et au Développement durable



Alain ANDRIEN

11<sup>e</sup> Vice-présidente  
déléguée aux Affaires scolaires,  
périscolaires et à la petite  
Enfance



Marie-Claude THIL

12<sup>e</sup> Vice-président délégué  
au Tourisme



Jean-Christophe VÉLAIN

13<sup>e</sup> Vice-président délégué aux  
Installations sportives



Jean-Pierre MOREL

Contrôleur de gestion



Bernard GOEURIOT

1<sup>er</sup> Secrétaire



Philippe DEHAND

2<sup>e</sup> Secrétaire



Raphaël CHAZAL

3<sup>e</sup> Secrétaire



Armand FALQUE

4<sup>e</sup> Secrétaire



Régine MUNERELLE

Président de la Conférence  
des Maires



Vincent GÉRARD



# Écoles : une compétence devenue communautaire

Fonctionnement des écoles, activités périscolaires et extrascolaires, ces compétences ont été transférées à la CAGV. C'est le service enfance-jeunesse qui gère l'ensemble, en veillant à l'équité et à l'harmonisation des tarifs des services rendus à la population sur le territoire intercommunal. Les écoles de Verdun, de Belleville, de Thierville, d'Haudainville, de Charny, de Bras, et le RPI de Sivry-la-Perche bénéficient d'un accueil matin et soir, d'un service de restauration scolaire, des nouvelles activités périscolaires (NAP) et d'un accueil les mercredis après-midi et pendant les petites vacances (lieux d'accueil dédiés et répartis sur le territoire).



## Les Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) : une attention soutenue à la petite enfance

Il y a deux RAM sur le territoire de l'agglomération. L'un à Belleville, l'autre à Verdun. Ils sont destinés à accompagner et à informer les familles et les assistant(e)s maternel(le)s. Ils permettent aux parents d'être orientés et d'avoir un regard sur l'offre et la demande en termes de mode de garde pour les jeunes enfants. Pour organiser la rentrée en toute sérénité, chacun pourra glaner des informations sur les droits/obligations des assistant(e)s maternel(le)s et des parents employeurs. Les RAM sont également organisateurs de sorties, d'animations ou de spectacles à destination de leurs usagers. 250 professionnels sont annuellement amenés à fréquenter ces lieux d'accueil, véritables centres de ressources.

### RAM Verdun

Responsable : Kheira BESSOUYAH  
1 rue Louis Couten (1<sup>er</sup> étage) - 55100 VERDUN  
Tél : 03 29 83 44 22  
Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 sur RDV. Animations à destination des assistant(e)s maternel(le)s les mercredis et vendredis matin.

### RAM Belleville-sur-Meuse

Responsable : Séverine GONTHIER  
2 Place André Maginot (locaux de la MJC)  
55 430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE  
Tél: 03 29 87 19 56  
Ouvert les mardis, jeudis et vendredis sur RDV.  
Animations à destination des assistant(e)s maternel(le)s les mardis matin.



Chasse aux œufs annuelle organisée par le RAM.

## "L'expression" à l'honneur aux accueils de loisirs.

Permettre aux enfants de vivre des vacances intenses ensemble, grâce à des activités qui leur donnent la parole ! Un clip sur le respect de l'environnement et un spectacle sur les arts de la rue ont été réalisés pendant les accueils de loisirs de février et d'avril... De quoi laisser libre cours à la créativité de chacun.



## Loups-garous, Dobble, Concept, ... À vous de jouer !

Lovée au creux du canal des Minimes, attenante au château Couten, la ludothèque propose des jeux récréatifs, de société, surdimensionnés, pédagogiques, ludiques et d'ambiance ainsi que des animations extérieures et des jouets. Chaque adhérent peut emprunter jusqu'à six jeux ou jouets pour une durée de trois semaines. A l'école aussi on peut apprendre en jouant et la ludothèque propose des animations pédagogiques pour les élèves. Pour ceux qui souhaitent prolonger l'expérience des jeux, des soirées thématiques et des manifestations en plein air sont organisées tout au long de l'année.

### Tarifs annuels Famille :

Agglo : 20 € / hors Agglo : 25 €. Après adhésion, le prêt de jeux et l'accès aux jeux sur place sont gratuits. Retrouvez tous les tarifs sur [verdun.fr](http://verdun.fr)

### Ludothèque

Rue des Minimes, attenante au Château Couten  
55 100 VERDUN  
Tel : 03 29 73 55 78  
Ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 14 h à 18 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Un vendredi par mois de 19 h à 23 h.  
Fermeture annuelle du 15 juillet au 15 août.



### Plus d'informations

Service Enfance  
Direction : Nathalie Durand  
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun  
[contact@grandverdun.fr](mailto:contact@grandverdun.fr)  
Tél. : 03 29 83 44 22  
Vice-présidente déléguée aux Affaires scolaires, périscolaires et à la petite Enfance : Marie-Claude THIL

# Le tourisme, un atout de notre économie locale

*La présence de deux entités touristiques l'une en face de l'autre, Place de la Nation et Avenue du Général Mangin à Verdun, nourrissait divisions et interrogations...*



Jérôme DAUMAIL, Président du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.



Jean-Christophe Vélain, Vice-président délégué au Tourisme.

## DES OFFICES DE TOURISME UNIFIÉS !

La création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) ayant définitivement rassemblé la ville-centre et le territoire du champ de bataille, le rapprochement de l'Office de tourisme (OT) du Pays verdunois et de l'Office de tourisme de Verdun tombait sous le sens. Restait à agréger au nouveau dispositif la Maison du tourisme... C'est désormais chose faite ! Au moment où Verdun et la Meuse ont été placés aux avant-postes des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, la création de l'Office de Tourisme du Grand Verdun organisé en société d'économie mixte locale (SEML) avec des capitaux publics et privés, a permis à la Collectivité de gagner en efficacité dans la gestion des flux touristiques.

## UN STATUT JURIDIQUE AUDACIEUX

Après avoir connu différentes formes juridiques, les Offices de tourisme de Verdun, du Pays verdunois et la Maison du Tourisme se sont donc regroupés en SEML pour présenter leur candidature à la procédure de délégation de service public (DSP) lancée par la CAGV, la loi confiant aux intercommunalités la compétence relative à la promotion touristique. Ainsi est né, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Office de Tourisme du Grand Verdun avec ses actionnaires publics et privés, avec sa filiale "Verdun tourisme" et son agrément d'agence de voyage de groupes, poumon économique de la SEML.

## LES GRANDS ENJEUX DE LA DSP : LE CENTENAIRE ET SON APRÈS

La création de l'Office de tourisme du Grand Verdun est le reflet d'une dynamique enclenchée. Celle qui fédère l'ensemble des acteurs locaux dans un projet de tourisme de mémoire globalisé : la Ville de Verdun et sa citadelle souterraine, le département de la Meuse et les forts de Vaux et de Douaumont, la région Grand Est et le contrat de destinations phares, le Mémorial et son centre d'interprétation, l'Ossuaire de Douaumont, le Centre mondial de la Paix et son projet franco-allemand, l'ONF et le label forêt d'exception.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU GRAND VERDUN :

### Représentant de l'OT du Pays Verdunois

- Jérôme DAUMAIL (Président)

### Représentants du Grand Verdun

- Daniel LEFORT
- Antoni GRIGGIO
- Patrick CORTIAL
- Angélique SANTUS
- Sophie PEUQUET
- Jean-François THOMAS

### Représentant de la Ville de Verdun

- Samuel HAZARD

### Représentant du Pays de Verdun

- Julien DIDRY

### Représentants de la Maison du Tourisme

- René ADOLPHE (Vice-président)
- Jean-Claude ROBERT
- Michel HERBEMONT
- Armand GROOT KOERKAMP

### Représentant du Conseil départemental

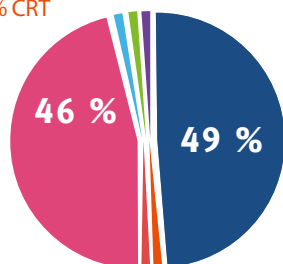
- André JANNOT

### Représentant du Comité régional du Tourisme de Lorraine

- Henry LEMOINE

## LA SEML SE COMPOSE DE 7 ASSOCIÉS, SOIT 51 % D'ACTIONS PUBLIQUES ET 49 % D'ACTIONS PRIVÉES :

- 49 % CAGV
- 46 % Maison du Tourisme
- 1 % Ville de Verdun
- 1 % OT du Pays Verdunois
- 1 % Pays de Verdun
- 1 % Conseil départemental de la Meuse
- 1 % CRT



## PARI TENU EN 2016 !

Plus d'un million d'entrées sur les sites de mémoire en 2016. Une année record ! Fin décembre 2016, les forts de Vaux et de Douaumont, la citadelle souterraine et l'Ossuaire comptaient 879 000 visites, soit 11% de plus qu'en 2014. Pour mémoire, l'année 2014 s'était terminée sur une augmentation d'activité de +66% par rapport à 2013. À titre d'exemple, le spectacle "des Flammes à la Lumière" a été joué à guichets fermés à 6 reprises. Record absolu depuis la création de l'évènement : plus de 31 000 spectateurs !

Le volontarisme de la collectivité sur le volet touristique ne s'arrête pas au champ mémoriel. Tourisme vert, tourisme fluvial, la diversification de l'offre touristique sur le territoire est en marche pour préparer "l'après centenaire". Les travaux de création d'une Véloroute Voie Verte sur les bords du fleuve Meuse sont amorcés et le Grand Verdun est candidat au label Pays d'Art et d'Histoire. La densification du programme culturel a, quant à elle, tenu toutes ses promesses. Le MET festival a connu un Quai de Londres "noir de monde" plusieurs samedis consécutifs... Cerise sur le gâteau, la programmation du Grand Festival, imbriquée de manière originale dans le cycle commémoratif du Centenaire, a proposé 3 journées intenses de parcours thématiques, de spectacles itinérants et de diverses interventions de l'art dans l'espace public, à quelque 60 000 visiteurs...

## L'INTERNATIONALISATION DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Pour preuve, de nombreux touristes étrangers ont passé les portes de l'accueil de l'OT du Grand Verdun en 2016. Allemands, Néerlandais et Belges restent en tête de peloton mais suivis de nationalités habituellement moins présentes : Suisses, Italiens, Australiens, Danois, Canadiens, Polonais...



## PORTRAIT



### UN NOUVEAU DIRECTEUR, UN SOUFFLE NEUF POUR LE TOURISME

Arrivé en mai 2016, Lionello Burtet, nouveau Directeur de l'Office de Tourisme du Grand Verdun et gérant de la SARL Verdun tourisme souhaite mettre sa solide expérience au service de Verdun et du développement touristique. La volonté des administrateurs étant d'organiser une meilleure analogie entre les professionnels du tourisme et la clientèle pour conforter la position de la destination "Verdun" dans le paysage touristique international.

*Le nouveau site web de l'Office de Tourisme du Grand Verdun est en ligne !*

*Rendez-vous sur [www.tourisme-verdun.com](http://www.tourisme-verdun.com)*



### UNE OFFRE HÔTELIÈRE ÉTOFFÉE\*

Pour l'année du centenaire de la bataille de Verdun, l'offre d'hébergement touristique s'est étoffée dans la Cité de la Paix. L'ouverture d'un hôtel quatre étoiles "Les jardins du Mess", soutenu dans le cadre du Plan local de redynamisation, permet d'élargir le champ de la clientèle touristique autour du haut de gamme. Parmi les nouveautés 2016, l'arrivée d'un hôtel B&B et de ses 54 chambres, la réhabilitation et la réactivation de la structure d'accueil de groupes du Centre Mondial de la Paix ou encore la restauration en gîte de l'ancien temple protestant sont venues renforcer la capacité de la Ville en hébergement touristique. L'Office de Tourisme du Grand Verdun est, en termes de marketing, chargé de mettre en place les moyens permettant de satisfaire les demandes des différentes clientèles du tourisme.

## Un pôle d'accueil au Mémorial pour mieux orienter les touristes

Toujours dans la perspective d'améliorer le lien entre le champ de bataille et la ville-centre, le département et la CAGV ont eu l'idée d'installer un pôle d'accueil touristique géré par l'Office de Tourisme du Grand Verdun dans les locaux du Mémorial, pour mutualiser les flux touristiques, pour réorienter la clientèle touristique du champ de bataille vers la ville et inversement. Ouvert au public depuis le 22 février 2016, le musée du Mémorial a enregistré 191 100 entrées la première année. La citadelle souterraine a quant à elle enregistré une hausse de fréquentation significative : 107 000 visiteurs en 2015 contre 131 000 en 2016 !



\*Hôtel B&B, avenue de Metz

C'est le nombre d'entrées enregistrées par les forts, l'Ossuaire et la Citadelle souterraine en 2016 !

**879 000**

**191 000**

C'est le nombre d'entrées enregistrées par le Mémorial en 2016, la première année de sa réouverture.

# Le Grand Verdun labellisé par le ministère TEPCV : "Territoire à énergie positive pour

*La volonté de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports est une ambition affichée et portée par la CAGV depuis 2015 dans le cadre du programme d'actions TEPCV. Ayant répondu à l'appel à projet TEPCV, le Grand Verdun a été désigné parmi les 212 premiers lauréats ayant obtenu le label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" décerné par le ministère de l'Environnement. Depuis, l'ambition du programme d'actions a été revue à la hausse permettant ainsi au Grand Verdun de bénéficier de l'aide financière maximale de l'État dans le cadre de ce programme, à savoir 2 millions d'euros pour l'ensemble des projets présentés.*



## **ACTION 1. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES ET GYMNASES**

La réalisation d'audits énergétiques afin de cibler les bâtiments prioritaires est en cours, les écoles et les gymnases étant les plus énergivores. 940 000 € de subventions TEPCV seront mobilisables sur cette action pour la première tranche des travaux.

En ce qui concerne les projets de constructions neuves, la future crèche, le nouveau centre social d'Anthouard et la future médiathèque de l'Hôtel des Sociétés seront des bâtiments performants d'un point de vue énergétique.



## **ACTION 2. AMÉNAGEMENT D'UN ESPACETEST POUR LE MARAÎCHAGE BIO**

La CAGV souhaite encourager la production de légumes bio locaux et la recherche de circuits courts. Cette dynamique vise à favoriser l'implantation de maraîchers bio sur le territoire. Au terme d'une étude de faisabilité menée en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux, 250 000 € de subventions TEPCV seront mobilisables pour le montage du projet.

Une clause visant à favoriser l'utilisation de produits locaux et bio dans les cantines scolaires a été introduite dans le cahier des charges du marché de restauration collective de la collectivité.



## **ACTION 3. CRÉATION D'UNE VÉLOROUTE VOIE VERTE DE 27 KM**

Voir notre dossier page 12.



# de l'Environnement la croissance verte"



## ACTION 4. RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE MOBILITÉ DOUCE

L'établissement d'un état des lieux de la mobilité au sens large sur le territoire de la CAGV servira également à la réflexion quant à la délégation de service public (DSP) concernant les transports en commun. Différents thèmes seront abordés comme l'opportunité de la mise en place d'un auto-stop organisé/connecté, le développement du covoiturage ou encore les modes de déplacement doux en faveur de la jeunesse... 110 000 € de subventions TEPCV seront alloués à ce projet.

Le déploiement des bornes de recharge électrique sur le périmètre de la CAGV est en cours (voir article ci-contre) et le renouvellement de la flotte de véhicules du Grand Verdun est à l'étude.

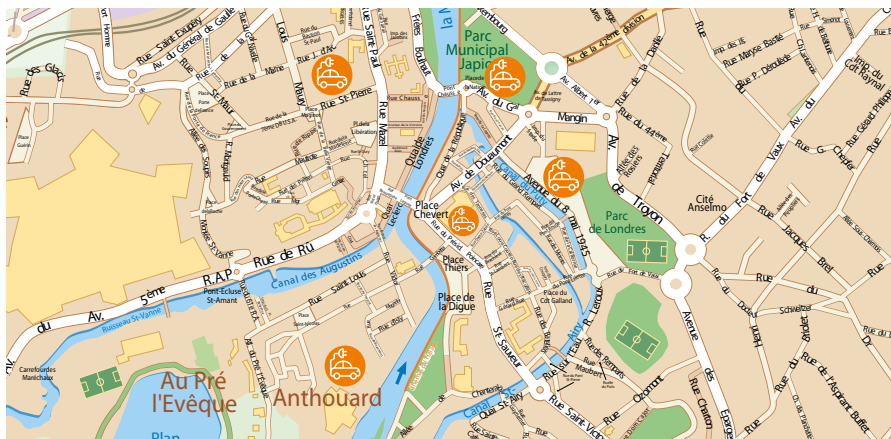
## ACTION 5. ÉCLAIRAGE INTELLIGENT

Le renouvellement du parc d'éclairage public actuel de la CAGV par des ampoules LED ou à haute performance énergétique est à l'étude. À terme, cela permettra une réduction de la consommation énergétique de l'éclairage public de l'ordre de 50%. Mieux encore, le réseau modernisé permettra de développer le concept smart grid. 400 000 € de subventions TEPCV seront mobilisables sur ce projet.



## Huit nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire

L'installation de 8 bornes "accélérées" (5 à Verdun, 2 à Belleville-sur-Meuse, 1 à Bras-sur-Meuse) est prévue dans l'agglomération pour le second semestre 2017 en complément de la borne rapide, située sur la D330 à Haudainville, déjà fonctionnelle. Ces bornes seront équipées pour recharger 2 véhicules électriques, avec un branchement adapté aux différents constructeurs (voitures hybrides rechargeables et scooters électriques y compris).



Cinq nouvelles bornes seront installées en centre-ville de Verdun cette année.



## La fête de l'énergie pour faire des économies !

La fête de l'énergie vous donne rendez-vous le 30 septembre 2017. Énergies renouvelables, travaux de rénovation, équipements électriques... Pour les habitants du Grand Verdun, nombreux à se poser des questions dès lors qu'ils veulent réaliser des économies d'énergie, c'est une journée de conseils et d'échanges à portée de main !

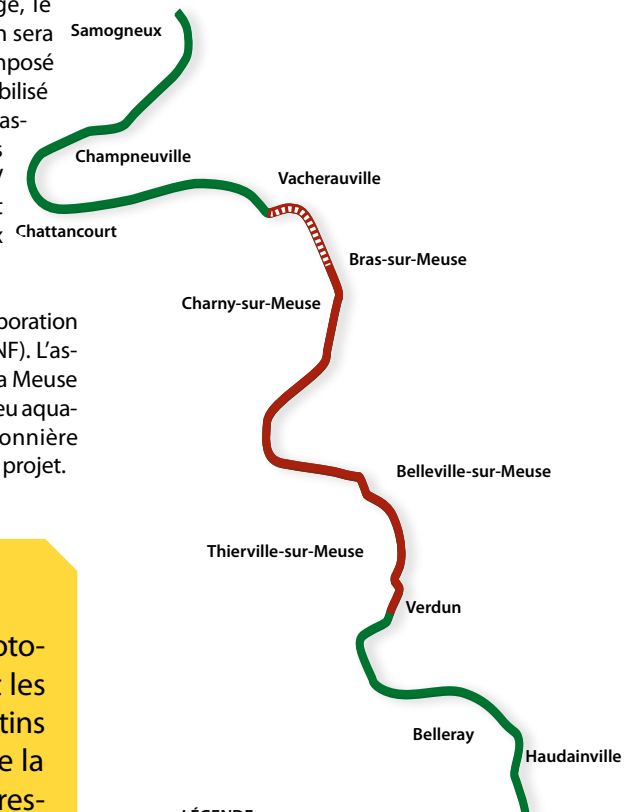
# LA VÉLOROUTE VOIE VERTE POUR PLUS DE MOBILITÉ



*Projet porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV), la Véloroute Voie Verte (VVV) traversera tout le territoire de l'agglomération sur un axe nord-sud en suivant pour l'essentiel la Meuse canalisée, de Samogneux à Haudainville, soit 27 km.*

Pour des raisons économiques, environnementales et de diversité d'usage, le revêtement de la voie de circulation sera modulé. Sur un linéaire de 27 km composé de 10 km d'enrobé et de 17 km de stabilisé renforcé, d'une largeur de 3 m pour assurer la sécurité des usagers lors des croisements ou dépassements, la VVV sera réservée aux piétons, cyclistes et rollers, bref à la mobilité douce, aux déplacements doux.

Le tracé de la VVV a été défini en collaboration avec Voies navigables de France (VNF). L'association des VVV, la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique ainsi que l'association Goujonnière meusienne ont été consultées sur le projet.



## LÉGENDE

-  Déjà réalisé
-  Enrobé
-  Stabilisé renforcé

## QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ DOUCE ?

On entend par mobilité douce toute forme de mobilité non motorisée. Ce terme inclut la marche, les déplacements à vélo et les déplacements au moyen d'engins assimilés à des véhicules (patins à roulettes, rollers, trottinettes, etc.). L'écomobilité regroupe la mobilité douce et les modes de transport motorisés les plus respectueux de l'environnement (véhicules électriques, transports en commun, covoiturage, etc.).



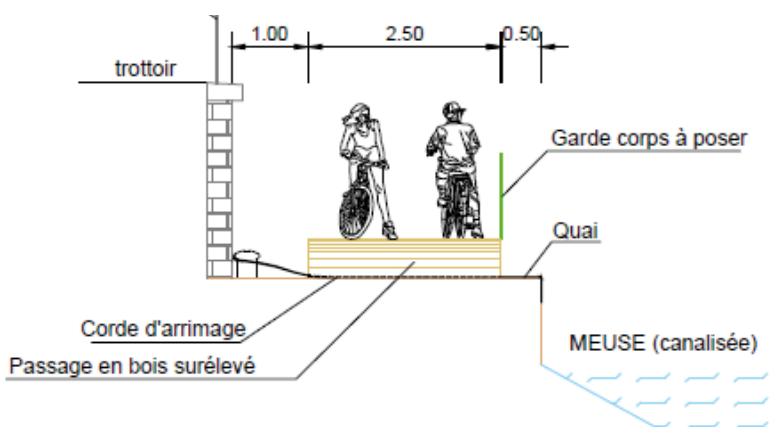
# Les aménagements spécifiques

## LE CHARME PRÉSERVÉ

Pour conserver le charme et le caractère du centre-ville de Verdun, les quais pavés seront conservés et refaits sur toute la section existante. Des garde-corps prendront place aux endroits les plus critiques.

## LE PORT DE PLAISANCE

Du parc Japiot au pont Fernand Legay, des passages surélevés en bois sont prévus au croisement des cordes d'amarrage des bateaux afin de ne pas gêner la circulation des usagers.



## L'ÉCLUSE DE BELLERAY

Sur le parcours, les traversées de route sont rares. Le croisement de l'écluse de Belleray et de la D301 (qui relie Belleray à Verdun) est le seul point sensible. À cet endroit la VVV basculera sur la rive gauche du canal. Afin de sécuriser la traversée du pont, qui n'est pas pourvue de trottoir, un sens prioritaire est envisagé sur l'ouvrage permettant de créer un passage protégé pour les piétons et les cyclistes.

## 15 Etapes clés du projet

**Juin 2015** | délibération de la CAGV actant la création de la VVV

**Juillet 2015** | rédaction du programme et lancement de l'appel d'offres

**Septembre 2015** | attribution du marché de Maîtrise d'œuvre au Bureau d'études Secteur

**Octobre 2015** | validation de l'avant-projet sommaire

**Mars 2016** | validation du projet VVV par les services de VNF et rencontre avec les services de l'État (Dossier Loi sur l'Eau + étude d'impact)

**Avril 2016** | rencontre avec les associations de pêcheurs, de randonneurs et validation de l'avant-projet définitif

**Juin 2016** | transmission du dossier loi sur l'eau et étude d'impact aux services compétents

**Juillet 2016** | réalisation de l'enquête publique

**Septembre 2016** | rédaction du cahier des charges pour la consultation des entreprises

**Janvier 2017** | lancement des consultations des entreprises

**Mai 2017** | attribution des marchés

**Juin 2017** | début des travaux



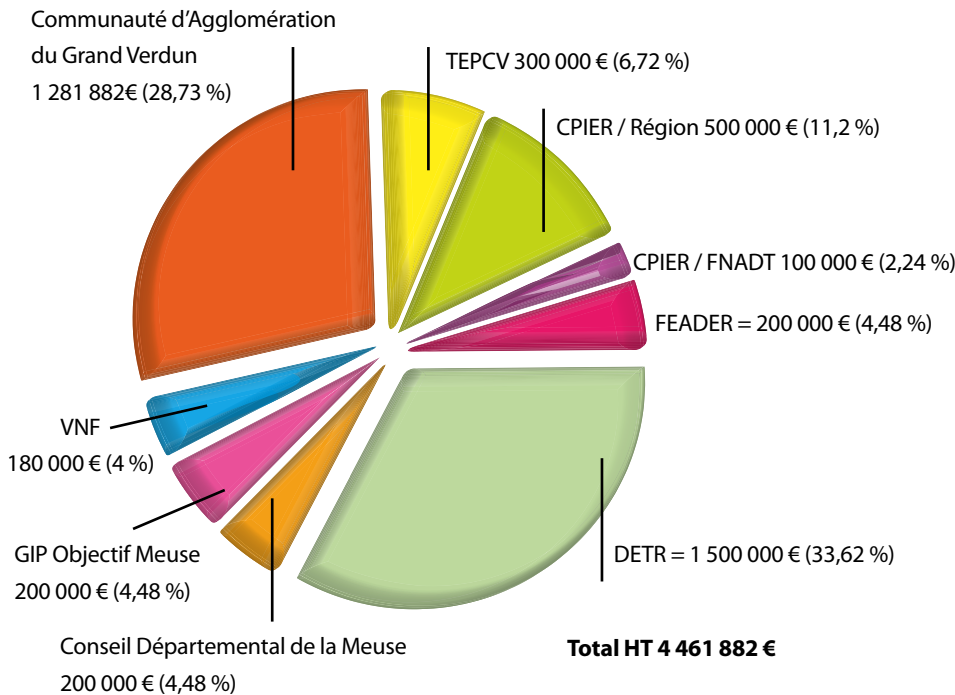
# Plan de financement

## Un projet subventionné à plus de 70 % !

### DÉPENSES

Travaux phase études d'avant-projet sommaire	4 133 037 €
Maîtrise d'œuvre	97 145 €
Etudes environnementales	31 700 €
Etudes géotechniques, géomètres	80 000 €
SPS	10 000 €
Frais de publicité, appel d'offres	10 000 €
Aléas de travaux	100 000 €
<b>Total HT</b>	<b>4 461 882 €</b>

### RECETTES



### Glossaire

- TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte  
 GIP : Groupement d'Intérêt Public  
 CPIER : Contrat de Plan Inter-Régional Etat-Région  
 FNADT : Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire  
 FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
 DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

## À pied ou à vélo ?

### LA "MEUSE À VÉLO", UN ITINÉRAIRE EUROPÉEN...

La Véloroute Voie Verte s'inscrit dans "la Meuse à vélo" ! Créé en 2015, cet itinéraire touristique international met en valeur l'une des plus belles vallées fluviales d'Europe : la Meuse. D'environ 1 000 km, l'itinéraire suit les rives du fleuve, de sa source dans le massif des Vosges à son embouchure à proximité de Rotterdam aux Pays-Bas. Le fleuve Meuse met ainsi en lien plus de 5 millions d'Européens !

### NOUVEAUX CIRCUITS RELIÉS ?

A la demande de la CAGV, le Comité départemental de la Randonnée pédestre (CDRP), qui assure notamment la protection et la sauvegarde des sentiers, travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux itinéraires secondaires cyclables et pédestres. De même, l'association "Stade Saint Symphorien", qui organise notamment la Beholle, travaille à la création d'un parcours de circuits VTT labellisés. L'objectif ? Relier l'ensemble des communes du Grand Verdun à la VVV. Ces nouveaux itinéraires balisés permettront à la fois aux habitants du Grand Verdun de la rejoindre à pied ou à vélo et de proposer à ses usagers de découvrir le territoire du Grand Verdun. 19 boucles de randonnées de 7 à 14 kilomètres et plus de 200 km de circuits VTT sont à l'étude ...

### MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE COMMUNAL

A travers la création de la VVV et les boucles de randonnées / VTT qui relieront toutes les communes de la CAGV, l'enjeu est de valoriser le patrimoine existant et de faire découvrir aux promeneurs, locaux ou venus d'ailleurs, la richesse de notre territoire.





# Propos croisés / Projet partagé



## De la mobilité douce au tourisme vert !

Propos de Jean-Christophe Vélain, Vice-président délégué au Tourisme.

*"Une balade sur le chemin de halage reliant Houdainville à Samogneux en toute sécurité ? Tout le monde en rêve ! Promeneurs, cyclistes, marcheurs, amateurs de course à pied, poussettes, fans de glisse en tout genre pourront prochainement circuler sur la VVV..."*

*Elle sera bien évidemment accessible aux personnes à mobilité réduite. Sport, loisir, découverte de la faune, de la flore, du patrimoine, la VVV a été pensée pour être utilisée sous différentes formes par les autochtones comme par les touristes, avec une intégration paysagère respectueuse du cadre, qu'il soit rural ou urbain.*

*Elle sera non seulement un axe de mobilité douce pour le bien-être de la population locale, mais aussi un pivot de développement du tourisme vert avec ses avantages économiques et sa contribution à la protection de l'environnement.*

*Les perspectives de développement de la VVV sont intéressantes et elles donnent des idées aux villages qui réfléchissent à la valorisation de leur patrimoine, à la préservation de leur capital naturel, historique et culturel. Elles apportent au territoire une dynamique d'innovation. Assurément, l'aventure VVV ne fait que commencer..."*



## Témoignages sur le tronçon existant de la Véloroute Voie Verte de Bras à Vacherauville

**Jeannine et Philippe**, 79 et 78 ans se promènent tous les jours sur ce tronçon. Habitant Charny, ils attendent avec impatience la poursuite du projet pour marcher un peu plus longtemps ou pratiquer le vélo en toute sécurité sur les 27 km. Avec beaucoup d'humour, Philippe explique qu'une buvette sur le tracé serait un plus ! Il espère en outre que des bancs pour faire des pauses jalonnent le parcours...

**Annette et Michel**, retraités demeurant à Dugny ont pris connaissance de l'existence de cette portion de VVV au départ de Bras-sur-Meuse par des voisins. Du coup, ils y viennent souvent se balader et rencontrer du monde, surtout les dimanches. Ils ont hâte d'utiliser la VVV sur son futur linéaire pour partir depuis Houdainville à vélo.

**Catherine** a 60 ans. Elle habite Vacherauville et se promène avec deux enfants munis de bicyclettes. Elle est assistante maternelle et en profite pour leur faire prendre l'air. Elle estime que l'endroit est idéal pour l'apprentissage du vélo. Sportive, elle aimerait que les travaux soient déjà terminés pour pratiquer la course à pied ou la marche depuis son village.



### Plus d'informations

Service Urbanisme  
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun  
urbanisme@grandverdun.fr  
Tél. : 03 29 83 44 22  
Direction : Maurice Faedo  
Vice-Président délégué à l'Urbanisme et aux Espaces verts : Claude Antion  
Vice-Président délégué au Tourisme : Jean-Christophe Vélain



# Assainissement : vers une tarification durable par tranche

## Pourquoi avoir reçu une facturation à blanc ?

Réponse de Jean-François Thomas, Vice-président délégué aux Transports et à l'Assainissement.

"Pour mener les réflexions liées à la mise en place de la tarification durable de l'eau, nous nous sommes basés sur des études du Programme des Nations unies pour le Développement humain ainsi que sur les travaux menés dans ce cadre par le Ministère de l'Environnement. Une facturation à blanc a été réalisée pour informer les usagers des évolutions de prix et pour recueillir leurs réactions, qu'elles soient favorables à la mesure ou au contraire porteuses d'inquiétude. Les diverses observations que nous avons pu recueillir nous ont d'ores et déjà permis d'identifier des situations particulières auxquelles nous apporterons des solutions. Nous poursuivons le travail et le dialogue nécessaires à la mise en œuvre d'une tarification que nous souhaitons équitable et vertueuse."

## A quoi correspond le prix de l'eau ?

La ressource en eau, patrimoine commun, est gratuite et n'appartient à personne. Mais disposer d'une eau potable partout et à tout moment, ou être raccordé à un système d'assainissement collectif, relève de services qui ont un coût et sont donc payants.

Via leur facture d'eau, les consommateurs abonnés aux services d'eau ou d'assainissement collectif paient les dépenses engagées pour le fonctionnement des équipements nécessaires :

- à la production et à la distribution de l'eau potable,
- à la collecte et au traitement des eaux usées en cas de raccordement au réseau d'assainissement collectif.

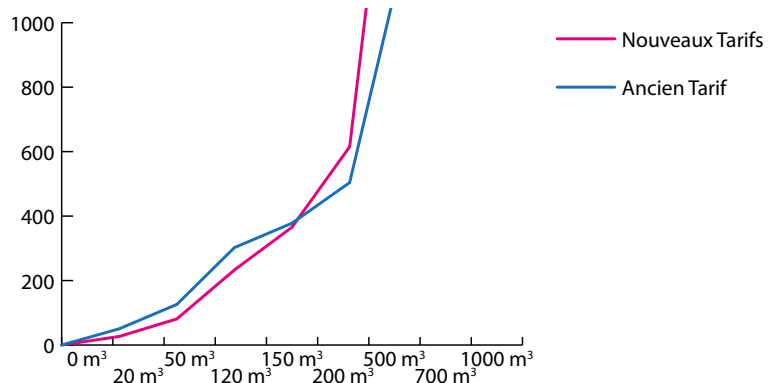
## Qu'est-ce que la tarification durable ?

La CAGV étant compétente en matière d'assainissement collectif sur les communes de Verdun, Belleville, Thierville, Belleray, Dugny, Haudainville, Belrupt, Sivry-la-Perche, Béthelainville, Bras et Charny (périmètre de l'ancien SMATUV), elle a décidé de modifier la tarification de la part assainissement du prix de l'eau en instaurant une progressivité par tranche.

L'objectif est de protéger la ressource naturelle en eau potable en responsabilisant l'utilisateur devant sa consommation, qu'elle soit de première nécessité ou de confort. L'idée est de rendre moins chers les mètres cubes nécessaires aux besoins vitaux, en rendant plus chers les mètres cubes destinés à remplir une piscine privée par exemple... Évidemment, la tarification progressive prendra en compte les considérations liées à l'activité économique, ou encore des critères sociaux axés sur la composition familiale.

### NOUVEAUX TARIFS ASSAINISSEMENT (hors consommation de l'eau) par semestre (pour 6 mois : de janvier à juin et de juillet à décembre)

Consommation	0 à 10 m <sup>3</sup>	11 à 40 m <sup>3</sup>	41 à 60 m <sup>3</sup>	61 à 75 m <sup>3</sup>	76 à 500 m <sup>3</sup>	+ 500 m <sup>3</sup>
Tarif HT par m <sup>3</sup>	0,9347 €	1,3755 €	1,9422 €	3,7472 €	4,2638 €	2,06633 €



Exemple de consommation	Nouveaux tarifs TTC (m <sup>3</sup> progressif)	Ancien Tarif TTC (m <sup>3</sup> fixe à 2,53 €)
20 m <sup>3</sup>	26,59 €	50,4 €
50 m <sup>3</sup>	81,02 €	126 €
120 m <sup>3</sup>	232,97 €	302,4 €
150 m <sup>3</sup>	365,67 €	378 €
200 m <sup>3</sup>	615,25 €	504 €
500 m <sup>3</sup>	2112,72 €	1260 €

### Plus d'informations

Service Eau - Assainissement - Transports

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun

urbanisme@grandverdun.fr - Tél. : 03 29 83 44 22

Direction : David Habert

Vice-Président délégué aux Transports et à l'Assainissement : Jean-François Thomas



# Le développement durable au quotidien

## les gestes éco-citoyens

### Trier c'est facile !

"Affichant très clairement sa volonté d'améliorer ses performances de tri et de recyclage, la CAGV a posé sa candidature au plan de relance du recyclage lancé en 2015 par Eco-Emballages sur le volet tri sélectif. Lauréat, le Grand Verdun bénéficie ainsi de financements qui lui ont permis de procéder à l'embauche d'une ambassadrice du tri et d'un agent chargé du Plan local de prévention des déchets (PLDP) qui vont l'aider à atteindre ses objectifs. Actuellement, les actions mises en œuvre concernent deux axes prioritaires : le tri du verre pour lequel un état des lieux des points d'apport volontaire (PAV) a été réalisé, et le déploiement de conteneurs enterrés dans les quartiers d'habitat social de la ville-centre. Cela atteste de la volonté d'ancrer progressivement mais résolument la Communauté d'Agglomération dans une dynamique durable de développement. Un travail de concertation, d'explication, de dialogue, d'accompagnement et de sensibilisation de la population aux enjeux du tri est indispensable à la réussite d'un projet globalisé. Nous nous donnerons les moyens nécessaires afin d'atteindre les objectifs à la hauteur de nos ambitions."

Alain Andrien, Vice-président délégué à l'Environnement et au Développement durable.

### Tri du verre : pas une bouteille à la mer !

Un état des lieux des points d'apport volontaire à verre existants a été réalisé avec le soutien logistique d'Eco-Emballages. Conclusions : une quantité de PAV insuffisante, et un équipement mal positionné, souvent vétuste, parfois incendié et sans consignes de tri apparentes. Grâce à ce diagnostic, le repositionnement et l'augmentation du nombre de PAV ont pu voir le jour pour gagner en efficacité. **Retrouvez la liste des conteneurs à verre sur [www.verdun.fr](http://www.verdun.fr)**

### Préserver au quotidien les ressources naturelles !

- Une économie des matières premières telles que le sable, le bois ou le pétrole puisque les déchets sont recyclés en nouveaux objets.
- Un avantage financier pour la collectivité puisque les emballages triés sont vendus aux usines de recyclage.
- Une réduction de l'enfouissement en centre de stockage, donc moins de pollution.



### Conteneurs enterrés



La mise en place de conteneurs enterrés dans trois quartiers d'habitat social à Verdun est complémentaire aux opérations de rénovation urbaine en cours. Plus esthétiques, réduisant la pollution visuelle, ils permettront une plus grande facilité de tri. Une proximité de terrain étant essentielle à la réussite de ce projet, des réunions publiques seront organisées dans les quartiers pour dialoguer avec les habitants et répondre à leurs questions. Les ambassadeurs du tri, les centres socio-culturels ainsi que les bailleurs sociaux sensibiliseront la population à la bonne utilisation de ces équipements nouveaux.

### Zéro pesticide : c'est bon pour la santé !

Pissenlits, pousses de colza, herbes folles qui apparaissent le long d'un trottoir, d'un mur ou sur une esplanade : ce n'est ni manque d'entretien ni un oubli, c'est la végétation spontanée, c'est normal. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi dite "Labbé" interdit aux collectivités l'usage des désherbants chimiques pour l'entretien des voiries, des espaces verts, des forêts et des promenades. Il en est de même pour la vente de ces produits aux particuliers. Ayant anticipé cette



interdiction depuis quelques années pour l'entretien des parcs et des jardins publics, le Grand Verdun va également proscrire l'utilisation desdits produits sur tout le domaine public (trottoirs, caniveaux et autres devants de porte). Désherbage mécanique, fauchage raisonné, révision des périmètres d'intervention et du nombre de passages, la CAGV va devoir s'adapter et se conformer à la loi.

### Entretenir devant chez-soi, un devoir

La réduction de l'usage des désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts et des voiries est un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé. L'entretien, c'est l'affaire de tous. Ainsi, en application du code civil et en la matière, les particuliers devront, sans utiliser de produits toxiques, participer à l'effort collectif en entretenant les parties de trottoirs et caniveaux situées en limites de propriété.



### Plus d'informations

Service Environnement

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun  
[contact@grandverdun.fr](mailto:contact@grandverdun.fr)

Tél. : 03 29 83 44 22

Direction : Maurice Faedo

Vice-Président délégué à l'Environnement et au Développement durable : Alain Andrien



# Ambition territoriale : un projet partagé pour la jeunesse

*Retenu parmi les 16 lauréats de l'appel à projets national du Programme d'Investissements d'Avenir "Projets innovants en faveur de la jeunesse", le Grand Verdun lance un programme d'actions pensé pour et par les jeunes.*



La volonté de la CAGV est d'associer le plus largement possible les jeunes du territoire à la démarche, dans un esprit de co-construction afin que ces derniers soient partie prenante des différentes actions.

À travers la mobilisation directe des publics concernés, ce programme propose des partenariats innovants entre les différents acteurs du territoire. Il vise une meilleure structuration territoriale d'offres intégrées en faveur de la jeunesse et se déclinera sur la durée de la convention pluriannuelle signée avec l'État.

La MJC du Verdunois (Maison de la Jeunesse et de la Culture), le Numéripôle, l'association créative et artistique Prisme, les Centres sociaux et culturels, l'AMATraMI, la Mission locale du Nord Meusien, ... sont d'ores et déjà partenaires de cette vaste opération soutenue par le Département.

C'est dans ce cadre que la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun va mettre en place 13 actions en faveur de ses jeunes habitants. Celles-ci couvrent l'accès à l'emploi, la culture, l'art, le sport, les nouvelles technologies, la mobilité et les loisirs.

## Les 13 actions !

### 01. L'APPLICATION

Mettre en service une application téléchargeable permettant aux jeunes de s'informer sur l'actualité du territoire.



### 02. LA CAMARADERIE

**La camaraderie est un espace d'accueil doté d'équipements de loisirs** (billard, baby-foot,...) situé rue du Docteur Schweitzer ouvert à tous les jeunes habitants aux horaires suivants :

#### Pour tous :

- samedi de 14 h à 17 h

#### Pour les plus de 14 ans :

- Mardi de 17 h à 22 h
- Mercredi de 16 h à 18 h
- Vendredi de 17 h à 19 h

#### Pour les moins de 14 ans :

- Vendredi de 19 h à 22 h

La "Camaraderie" est un lieu ressource et inclusif, une pause où le jeune participant peut être lui-même. C'est une fenêtre sur le monde où l'accompagnement bienveillant de professionnels favorise la participation citoyenne, l'initiative, la responsabilisation et l'émergence de projets au bénéfice du vivre ensemble.

### 03. LA ZINTRIE

La "Zintrie" c'est avant tout une association de passionnés, accompagnés par le centre social d'Anthouard, désireux de valoriser et partager un art de vivre : le BMX et la culture urbaine. C'est une expérimentation à ciel ouvert, notamment dans le cadre de "Jam sessions"\*. La volonté d'engagement de ses membres est d'être véritablement acteur lors des différentes animations, projets et aménagements proposés à la jeunesse du territoire.

\*Jam session : en sport, séance où les membres font des démonstrations de leurs exploits.

### 04. L'ADOSPHERE

Voir article ci-après, page 19

### 05. PASS'JEUNES

Favoriser l'accès aux services et aux équipements culturels et sportifs de la jeunesse par la mise en place d'une politique tarifaire adaptée.

### 06. COUP DE JEUNESSE À LA MOBILITÉ

Favoriser la mobilité sur le territoire et développer les transports doux et collectifs.



### 07. NUMÉRIQUE ET JEUNESSE - LE PRISME

Valoriser l'engagement des jeunes, dans l'organisation de productions artistiques et culturelles via notamment des supports numériques.



### 08. SPORTEZ-VOUS BIEN

Développer des actions sportives ponctuelles et innovantes sur l'ensemble du territoire. Créer un pass'sport permettant le libre accès à l'ensemble des associations sportives participantes de la CAGV.

### 09. LOCAL JEUNES

Aménager dans les communes de la CAGV des locaux dédiés aux jeunes pour qu'ils se retrouvent et puissent échanger, se divertir et s'engager dans des projets citoyens.



## 10. CHANTIERS JEUNES

Créer une bourse financière réservée aux jeunes de plus de 16 ans afin qu'ils découvrent le monde du travail par leur engagement dans un chantier d'intérêt collectif.

## 11. MOSAÏQUE

Projet fédérateur permettant d'aborder certaines problématiques et enjeux relatifs à la jeunesse (lutte contre le racisme, citoyenneté, vivre ensemble...) et favorisant la création artistique (musique, danse, cirque, théâtre...).



## 12. CELLULE ALTERNANCE

Informers les jeunes en démarche d'insertion afin de promouvoir la voie de l'apprentissage scolaire et de les préparer aux exigences de l'entreprise en les accompagnant dans l'emploi après la signature du contrat.



## 13. LE REPAIR'CAFÉ

Voir article ci-dessous.



# L'Adosphère pour vos ados !

Dispositif inscrit dans les actions de la CAGV en faveur de la jeunesse, "l'Adosphère" propose aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des animations pour des vacances actives et accessibles, pour renforcer le lien entre les jeunes ruraux et urbains, pour partager des expériences culturelles, artistiques et sportives.

Avec des activités simultanées sur trois sites reliés par transports collectifs, au sud, au nord et au centre de l'Agglomération, l'Adosphère propose des semaines à thématiques et positionne le jeune participant comme acteur de ses loisirs. En Bref, l'Adosphère c'est des semaines à thèmes (sport, cultures urbaines...), des soirées à thèmes (concerts, jeux de rôles...) et des mini-séjours !

**Inscriptions à la journée, à la semaine ou à la semaine avec un séjour.**

### Plus d'informations

Service Enfance

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun  
contact@grandverdun.fr

Tél. : 03 29 83 44 22

Direction :  
Nathalie Durand  
Vice-présidente  
déléguée aux  
Affaires scolaires,  
périscolaires et à  
la petite Enfance :  
Marie-Claude Thil



TARIFS ADOSPHERE	QF < 500	QF 500 à 700	QF 700 à 1000	QF >1001
	ATL 8 € / jour	ATL 7 € / jour		
Journée	10 €	10 €	4 €	5 €
Semaine de 5 jours	45 €	45 €	15 €	20 €
Semaine de 4 jours	36 €	36 €	12 €	16 €
Semaine avec séjour	55 €	55 €	30 €	40 €

## Le Repair'Café fait sa tournée !

Le repair'café est ouvert à tous, chaque premier vendredi du mois de 19 h à 22 h porté par le NumériFab (laboratoire de fabrication numérique à Bras-sur-Meuse), le seul "Fablab" du département ! Cette action souhaite lutter contre l'obsolescence programmée et favoriser le recyclage en proposant de réparer ensemble les objets cassés, les appareils en panne, les vêtements abîmés. C'est un lieu unique souhaitant favoriser le lien entre les habitants où les compétences de professionnels et d'auto-didactes se retrouvent. Le Repair'Café est également un lieu de création qui valorise les matériaux récupérés qui peuvent être utilisés par exemple pour l'impression 3D.

### Les prochains vendredis Repair'Café :

- 7 juillet au Centre Social et Culturel d'Anthouard à Verdun, Allée du Pré l'Evêque
- 1<sup>er</sup> septembre à la salle des fêtes de Champneuville, 9 rue de l'Eglise
- 6 octobre à la salle d'animations à Bras-sur-Meuse, face à la Mairie
- 3 novembre à la salle d'animations à Bras-sur-Meuse, face à la Mairie
- 1<sup>er</sup> décembre à la salle des fêtes de Belleray, 1 ruelle derrière les jardins

**Pour en savoir plus :** Tél. : 03 29 85 67 15 - repaircafe@numerifab.fr  
www.numerifab.fr



## En route vers le label Pays d'Art et d'Histoire !

Le Grand Verdun poursuit sa politique de protection et de mise en valeur de son patrimoine. L'inventaire scientifique du patrimoine bâti de la Ville de Verdun se poursuit sur la rive gauche de la Meuse et la ville haute. Comme en 2016, une visite guidée avec Philippe Masson (en charge de cette mission) sera organisée à l'automne et présentera ses nouvelles découvertes architecturales.

Après le succès du Grand Festival, la CAGV programmera en 2017 de nouvelles créations et spectacles permettant de dynamiser et de mettre en lumière le territoire. Ainsi, Man'ok et Cie jouera le spectacle 'Eudoxie', actuellement en création, sur les sites des villages détruits lors de la Grande Guerre (voir article ci-dessous). En parallèle, l'évènement 'Plongez!' porté par la Ville de Verdun, proposera des spectacles, des concerts, des ateliers, des expositions et des animations jeune public autour du thème de l'eau, sur les bords de Meuse et la base du Pré l'Évêque.



La nuit des musées le 20 mai dernier au Musée de la Prinerie

Fort de ce nouvel élan, la CAGV a invité le 2 mars dernier la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est à une journée de visite et d'échange sur le territoire. Cette rencontre, encourageante, devrait aboutir à la rédaction d'un pré-dossier qui permettra au Ministère de la Culture de se prononcer sur l'opportunité de la candidature de la CAGV au label Pays d'Art et d'Histoire. À suivre ...

## Eudoxie, performance butô et univers sonore

*En partenariat avec Transversales, le Grand Verdun propose ce spectacle chorégraphique et musical créé en mémoire des villages détruits lors de la Grande Guerre.*

Eudoxie est un fantôme féminin qui hante un village et ses habitants disparus. Les traces de son passage, les réminiscences d'une vie arrachée trop jeune et les souvenirs de cette douleur sont encore incroyablement présents. Sur place. De nos jours.

Dans cette création de Man'ok & Cie, Emmanuel Fleitz, contrebassiste et compositeur lorrain, et Sayoko Onishi, maître en butô et chorégraphe japonaise, interrogent la mémoire des lieux, là-même où les événements tragiques se sont produits. Le spectacle mêle le jeu de la contrebasse et une installation sonore au butô, cette danse née au Japon en réaction aux bombardements de Hiroshima et Nagasaki.

**Que reste-t-il des vies passées quand tout semble avoir été oublié ?**

**Les dates des spectacles du 23 juin au 3 septembre 2017 :**

- Vendredi 23 juin | 20 h à FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT
- Vendredi 30 juin | 20 h à DOUAUMONT
- Dimanche 2 juillet | 18 h à HAUMONT-PRÈS-SAMOGNEUX
- Vendredi 7 Juillet | 20 h à BEAUMONT-EN-VERDUNOIS
- Dimanche 9 juillet | 18 h à BEZONVAUX
- Vendredi 25 août | 20 h à LOUVEMONT-CÔTE-DU-POIVRE
- Dimanche 27 août | 18 h à CUMIÈRES-LE-MORT-HOMME
- Vendredi 1<sup>er</sup> septembre | 20 h à ORNES
- Dimanche 3 septembre | 18 h à VAUX-DEVANT-DAMLLOUP

Gratuit, sans réservation.

## Révélez l'artiste qui est en vous !



Envie de s'essayer à la sculpture ou de perfectionner son coup de crayon ? Pour vous convaincre, les élèves de l'atelier d'art exposent à la chapelle Buvignier samedi 24 et dimanche 25 juin et du 28 juin au 2 juillet 2017 de 15 h à 19 h. Les cours se déroulent tout au long de l'année pour enfants et adultes. La rentrée artistique est fixée au 13 septembre 2017.

Vous avez plutôt l'âme d'un(e) musicien(ne) ? Le conservatoire de musique organise une journée portes-ouvertes le mercredi 21 juin de 13 h 30 à 17 h avec à la clé un concert à 18 h dans la cour intérieure de la Mairie de Verdun. Virevolter, bouger en musique, le conservatoire propose également des cours de danse, du classique au contemporain.

**Retrouvez l'ensemble des cours proposés par l'atelier d'art et le conservatoire de musique et de danse sur [verdun.fr](http://verdun.fr)**



### Plus d'informations

Service Culture

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun

[communication@grandverdun.fr](mailto:communication@grandverdun.fr)

Tél. : 03 29 83 44 22

Direction : Didier Giard

Vice-Président délégué à la Culture :

Antoni Griggio





# Grand Verdun, l'esprit sportif !

*Le monde du sport est un facteur de construction, d'épanouissement, d'ouverture, de socialisation, d'intégration, de partage et de plaisir pour tout individu.*

Les activités sportives sont un vecteur important du développement de l'agglomération et de l'épanouissement de ses concitoyens. Pour que les membres des associations sportives ou le sportif individuel puissent pratiquer leurs disciplines dans de bonnes conditions, un audit des installations sportives a été réalisé et un plan d'amélioration des équipements existants est progressivement mis en œuvre. Des investissements ont par ailleurs été consentis pour des équipements nouveaux...

## En piste !

L'athlétisme est l'un des rares sports universellement pratiqués, que ce soit dans le monde amateur ou au cours de nombreuses compétitions de tout niveau. La piste d'athlétisme du Parc de Londres, devenue obsolète au fil du temps, a été remplacée par un revêtement moderne qui a fait ses preuves sur d'autres sites en France. Les aires de lancer et de saut ont été rénovées, le terrain d'honneur bénéficie d'un système d'arrosage automatique qui favorisera la qualité de la pelouse tout en permettant des économies d'eau et de main d'œuvre. La tribune récemment baptisée "Guy Masson" a été repeinte, tout comme les vestiaires. Enfin un espace abrité et accessible aux PMR a été aménagé.



## Live foot

La Plaine de jeux d'Ozomont est dorénavant dotée d'un terrain de football synthétique qui permet aux fans de la pratique du ballon rond de jouer en été comme en hiver. Par ailleurs, un abri en toile permanent sur enrobé permet aux spectateurs de profiter pleinement des matches qui se déroulent sur le terrain principal, surtout lorsqu'il pleut. La réalisation de sanitaires sur site améliorent le confort des sportifs, de leurs familles et amis.

## Open à Thierville

Deux courts de tennis existants ont été réaménagés avec pose d'un revêtement moquette aiguilletée et finition terre battue pour une pratique tout au long de l'année. De plus, un point d'éclairage a été ajouté sur le chemin d'accès piétons aux courts de tennis.



## Verdun plage

Pour le plaisir des petits et des grands, habitants de l'agglomération ou touristes, "Verdun plage" ouvre ses portes au Pré l'Evêque cet été. La baignade sera surveillée du 8 juillet au 27 août 2017, du lundi au dimanche, jours fériés compris, de 14 h à 19 h. En parallèle les horaires de l'aquadrome sont modifiés du 14 juillet au 3 septembre 2017, du lundi au samedi de 14 h à 20 h, dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h.



## Parlons City stade

Des structures multisports de dimensions 24m x 12m avec pelouse synthétique ont été réalisées à la Cité verte, aux Planchettes et derrière l'école Caroline Aigle. Deux autres seront aménagés cet été : Hauts de Charmois et Galavaude.

## C'est green !



Le golf, c'est un jeu, un sport et plus encore, une façon de vivre dans le respect de l'autre et de l'environnement. Un practice de golf pour 12 postes de tir dont 6 postes couverts et un putting green synthétique ont été aménagés sur le site de Désandrouins. La section Golf du SAV est chargée de l'animation de ces équipements. Vous avez désormais la possibilité de vous perfectionner ou de vous initier au golf grâce à cette structure de proximité, la seule en son genre dans le nord meusien.

Renseignements : [sa-verdun.com](http://sa-verdun.com)  
[saverdunogolf@gmail.com](mailto:saverdunogolf@gmail.com)

### Plus d'informations

Service des Sports

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun  
[contact@grandverdun.fr](mailto:contact@grandverdun.fr) - Tél. : 03 29 83 44 22

Direction : Fabrice Breniaux

Vice-Président délégué aux installations Sportives : Jean-Pierre Morel

# Services et vie quotidienne

## Informations pratiques

### Deux déchetteries gratuites sur le territoire

La déchetterie de Thierville a été complètement sécurisée avec la mise en place d'un mur d'enceinte surmonté d'une électrification et d'un système de vidéosurveillance pour éradiquer les actes de vandalisme. En outre, par la signature d'une convention entre la CAGV et la Codecom du Val de Meuse et de la Voie sacrée, les habitants du Grand Verdun peuvent utiliser les services de la déchetterie de la Grimoirie.

### Déchetteries : que peut-on jeter, où et quand ?

#### THIERVILLE/MEUSE POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS

**Vous pouvez y déposer :** bois, déchets verts, terre végétale, verre (bouteilles, pots et bocaux uniquement), papier, carton, encombrants/tout-venant, ferrailles (métaux ferreux et non ferreux), gravats et déchets inertes (pierre, briques, tuiles...), lampes usagées (lampes et néons uniquement), piles et accumulateurs, batteries (dans la limite de 2/jour), pneus non jantés\* (dans la limite de 4/jour), déchets d'équipements électriques et électroniques\*, huiles ménagères et de vidange\* (dans la limite de 5l/jour), autos (à pneus non jantés).

\* non autorisés pour les professionnels.

Dépôts gratuits limités à 1 m<sup>3</sup> par jour et par foyer ; au-delà le m<sup>3</sup> est facturé 46,94 € TTC.

Horaires : Lundi, mardi, dimanche : 9 h à 12 h  
Mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Jeudi : 14 h à 18 h

#### LA GRIMOIRIE POUR LES PARTICULIERS UNIQUEMENT

**Vous pouvez y déposer :** bois, déchets verts, carton, encombrants/tout-venant, ferrailles, gravats, déblais, lampes usagées (lampes et néons uniquement), piles et accumulateurs, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux (500l/semaine par foyer), huiles ménagères et de vidange, textiles.

Dépôts gratuits limités à 4 m<sup>3</sup> par jour et par foyer ; au-delà le m<sup>3</sup> est facturé 45 € TTC.

\* non autorisés pour les professionnels.

Horaires : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 h 30 à 17 h 30  
Samedi : 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30  
Dimanche : 9 h à 12 h

➔ [www.verdun.fr](http://www.verdun.fr)

### Horaires

#### Bibliothèque d'étude

##### HORAIRES

- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Vendredi et samedi de 14 h à 18 h

##### Du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août

- Mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 14 h à 17 h

Possibilité de venir hors des horaires d'ouverture sur rendez-vous.

Place Monseigneur Ginisty - 55100 Verdun  
Tél : 03 29 86 02 40

#### Bibliothèque de lecture

##### HORAIRES

- Mardi, vendredi, samedi de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

##### Du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août

- Mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 14 h à 17 h

### Discothèque

##### HORAIRES

- Mardi et samedi de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

##### Du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août

- Mardi et mercredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 14 h à 17 h

Hôtel des Sociétés  
11 rue du Président Poincaré  
55 100 Verdun - Tel : 03 29 83 62 94

➔ [www.verdun.fr](http://www.verdun.fr)

### Changement d'horaires pour l'aquadrome !

Du 14 juillet au 3 septembre 2017, votre espace aquatique sera ouvert du lundi au samedi de 14 h à 20 h, dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h. De nouveaux horaires pour la rentrée sont en cours de réflexion.

Retrouvez les infos sur [verdun-aquadrome.fr](http://verdun-aquadrome.fr)

➔ [www.verdun-aquadrome.fr](http://www.verdun-aquadrome.fr)





# Agenda, vos rendez-vous !

## JUILLET

SAM. 01.07 | 21 H

FESTIVAL MUSIQUES ET TERRASSES : A-WA + BLACK BONES

**Quai de Londres à Verdun**

VEN. 07, 21, 28 ET SAM. 01, 08, 15, 22, 29.07

SPECTACLE "DES FLAMMES À LA LUMIÈRE"

**Carrières d'Haudainville**

DIM. 02.07 | 18 H

SPECTACLE EUDOXIE

**Haumont-près-Samogneux**

VEN. 07.07 | 20 H

SPECTACLE EUDOXIE

**Beaumont-en-Verdunois**

SAM. 08 ET DIM. 09.07

3<sup>E</sup> RONDE DU CENTENAIRE

**Grand Verdun**

SAM. 08.07 | 21 H

FESTIVAL MUSIQUES ET TERRASSES : J.C. SATAN LOVE SESSIONS + AMOR BLITZ

**Quai de Londres à Verdun**

DIM. 09.07 | 18 H

SPECTACLE EUDOXIE

**Bezonnvaux**

MER. 12.07 | 10 H 30 ET 14 H

VISITE-ATELIER : LE MUSÉE À TOUCHER + AVIS DE TEMPÊTE !

**Musée de la Prinerie à Verdun**

JEU. 13.07 | 10 H ET 14 H

ATELIER DE CONSTRUCTION DE MARIONNETTES : GAULOIS ≠ ROMAINS

**Musée de la Prinerie à Verdun**

VEN. 14.07

FÊTE NATIONALE ET FEU D'ARTIFICES

**Centre-ville de Verdun**

VEND. 14 > DIM. 16.07

MOTO CROSS MX MASTERKIDS

**Terrain de la Valtoline à Verdun**

SAM. 15.07 | 21 H

MARCHÉ DU TERROIR & DE L'ARTISANAT

**Quai de la République à Verdun**

SAM. 15.07 | 21 H

FESTIVAL MUSIQUES ET TERRASSES : LES SHERIFF + CHARGE 69

**Quai de Londres à Verdun**

DIM. 16.07 | 15 H 30

LES FLANERIES MUSICALES : ART'SAX

**Kiosque de la Digue à Verdun**

MER 19.07 | 14 H > 16 H 30

VISITE-ATELIER : COMME BASTIEN-LEPAGE...

**Musée de la Prinerie à Verdun**

VEND. 21.07 | 10 H ET 15 H

CONTE "OH LOUP !"

**Musée de la Prinerie à Verdun**

SAM. 22.07 | 21 H

FESTIVAL MUSIQUES ET TERRASSES : RADIO ELVIS + BAMBOU

**Quai de Londres à Verdun**

DIM. 23.07 | 15 H 30

LES FLANERIES MUSICALES : SLIGO

**Kiosque de la Digue à Verdun**

MER. 26.07 | 14 H > 16 H 30

VISITE-ATELIER : VENUS DU FOND DES TEMPS

**Musée de la Prinerie à Verdun**

MER. 26.07 > JEU. 03.08

EXPOSITION : LUCIEN JACQUES ET LA GUERRE 14-18

**Centre Mondial de la Paix à Verdun**

SAM. 29.07 | 21 H

FESTIVAL MUSIQUES ET TERRASSES : JAHNERATION + MOKO

**Quai de Londres à Verdun**

DIM. 30.07 | 15 H 30

LES FLANERIES MUSICALES : GOV RACHE

**Kiosque du parc Japiot à Verdun**

## AOÛT

MER. 2.08 | 10 H ET 14 H

VISITE-ATELIER : SUR LA PISTE DES ANIMAUX + DANS CES EAUX-LÀ...

**Musée de la Prinerie à Verdun**

SAM. 05 ET DIM. 06.08

FESTIVAL PLONGEONS !

**Centre-ville et Pré l'Evêque à Verdun**

SAM. 05.08 | 21 H

FESTIVAL MUSIQUES ET TERRASSES : ORANGE BLOSSOM + SLEEPY MONSTER

**Quai de Londres à Verdun**

DIM. 06.08 | 15 H 30

LES FLANERIES MUSICALES : LA GUINCHE

**Kiosque de la Digue à Verdun**

MER. 9.08 | 14 H > 16 H 30

VISITE-ATELIER : SCULPTE UNE FEUILLE D'ACANTHE !"

**Musée de la Prinerie à Verdun**

SAM. 12 ET DIM. 13.08

FÊTE DE LA MOTO

**Base de Loisirs du Pré l'Evêque**

SAM. 12.08 | 21 H

FESTIVAL MUSIQUES ET TERRASSES : SALUT C'EST COOL + REBEKA WARRIOR DJ SET + LOUIS PISCINE

**Quai de Londres à Verdun**

DIM. 13.08 | 15 H 30

LES FLANERIES MUSICALES : ACORPS DE RUE

**Kiosque du Parc Japiot à Verdun**

MAR. 15.08

BROCANTE DU 15 AOÛT

**Rue Mazel à Verdun**

MER. 16.08 | 14 H > 16 H 30

VISITE-ATELIER : " A TABLE !"

**Musée de la Prinerie à Verdun**

DIM. 20.08 | 15 H 30

LES FLANERIES MUSICALES : FRITZ KARTOFEL

**Kiosque du Parc Japiot à Verdun**

MER. 23.08 | 14 H > 16 H 30

VISITE-ATELIER DU MUSÉE DE LA PRINCERIE : PREMIÈRES IMPRESSIONS

**Musée de la Prinerie à Verdun**

VEN. 25.08 | 20 H

SPECTACLE EUDOXIE

**Louvemont-côte-du-poivre**

SAM. 26 ET DIM. 27.08

LA ROUTE DES HOMMES : LES 100 KMS DE BAR-LE-DUC À VERDUN

**De Bar-le-Duc à Verdun**

DIM. 27.08 | 15 H

CONCERT DE MUSIQUE KLEZMER

**Musée de la Prinerie à Verdun**

DIM. 27.08 | 18 H

SPECTACLE EUDOXIE

**Cumières-le-Mort-Homme**

MER. 30.08 | 14 H > 16 H 30

VISITE-ATELIER MUSÉE DE LA PRINCERIE : DÉTOURNEMENT POPART

**Musée de la Prinerie à Verdun**

ÉCOUTEZ . FLÂNEZ . PLONGEZ  
**VIBREZ**



E U D O X I E

EN 2017, LE SERVICE CULTUREL DU GRAND VERDUN VOUS PROPOSE ...

**23 JUIN > 03 SEPT.** EUDOXIE *PERFORMANCE BUTÔ & UNIVERS SONORE*

**16 JUIL. > 20 AOÛT** FLÂNERIES MUSICALES *CONCERTS CHAQUE DIMANCHE*

**05 ET 06 AOÛT** PLONGEONS ! *ARTS DE LA RUE DANS L'EAU*

**26 > 29 OCTOBRE** FAUBOURG DU BLUES *FESTIVAL DE MUSIQUE BLUES*